

1.—Nombre de personnes parmi la population de 1931 qui étaient d'âge scolaire (5-19 ans) en 1931, et en date des sept recensements antérieurs.

Année de recensement.	Nés canadiens. ¹	Immigrés. ¹	Total.	Fréquentant l'école.	P.c. fréquentant l'école.
	nomb.	nomb.	nomb.		
1931.....	3,017,687	3,436	3,021,123	1,983,971	65.67
1921.....	2,188,938	227,622	2,416,560	1,483,042	61.37
1911.....	1,394,569	244,785	1,639,354	867,874	52.94
1901.....	1,133,255	271,494	1,404,749	733,700	52.23
1891.....	877,125	96,231 ²	973,356 ²	504,198 ³	51.80 ³
1881.....	606,627	97,653 ²	704,280 ²	361,999 ⁴	51.40 ⁴
1871.....	366,044	65,581 ²	431,625 ²	216,373 ⁴	50.13 ⁴
1861.....	124,666	26,411 ²	151,077 ²	74,027 ³	49.00 ³

¹ Le fait qu'il soit impossible de séparer les Canadiens rapatriés des des Canadiens ou des immigrés donne lieu à un léger double emploi. ² Non comparable avec les quatre premiers chiffres parce qu'il comprend tous les immigrés de 5-19 ans arrivés avant 1901, qu'ils soient ou non au Canada aux âges de 5-19 ans. ³ Estimation. ⁴ Les chiffres de la fréquentation scolaire pour 1871 et 1881 sont pour tous âges. La population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est comprise dans la population de 1871.

depuis cent ans d'enseignement au Canada. Il est laissé plus de liberté et de responsabilité aux instituteurs pour les interpréter; les 'programmes d'activités', les 'entreprises' et les 'projets' sont encouragés; on appuie beaucoup plus sur l'hygiène, la culture physique et les études sociales; l'ancienne division des degrés (8-4) entre instruction élémentaire et secondaire devient 6-3-3; on fait beaucoup moins usage des examens départementaux pour mesurer les connaissances qu'un élève a acquises au cours de l'année. En quelques provinces il est maintenant possible de s'inscrire à l'université sans un seul examen en dehors de l'école. L'ancien examen pour l'entrée au lycée, obligatoire pour tous les élèves il y a vingt ans, n'est de rigueur maintenant que pour un quart environ des élèves dans l'ensemble des provinces; la proportion à subir des examens écrits à la fin des degrés IX et X est encore plus petite.

Changements dans l'administration rurale.—Un autre changement dans la structure éducationnelle, grandement réclamé, et qui commence à se manifester, est l'adoption d'une unité administrative plus étendue pour les écoles rurales. L'unité typique de l'administration scolaire rurale dans le passé était une communauté de quelques douzaines de familles qui devait prélever indépendamment la plus grande partie des fonds nécessaires à l'opération de ses écoles. (Voir pp. 997-999 de l'Annuaire de 1937 pour une description du système d'administration scolaire.) Les difficultés de ce système ont longtemps été manifestes, et une province, l'Alberta, l'a maintenant abandonné. Au cours de trois ans, à partir de 1936, le ministère de l'Education de l'Alberta a transformé ses 3,000 districts scolaires ruraux en quelque 50 divisions scolaires pour fins financières et administratives. Deux ou trois unités similaires ont été établies en Colombie Britannique, tandis que le Manitoba et l'Ontario, en quelques localités, vont bon train vers la centralisation des services d'éducation sur une base de municipalité ou de township comme c'est le cas dans le Québec. Depuis plusieurs années, les ministères de l'Education de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont accordé beaucoup d'attention à la possibilité de développer des unités plus vastes.

Instruction des adultes.—L'instruction post-scolaire est un domaine qui a reçu une attention beaucoup plus grande au Canada ces dernières années. L'Association canadienne pour l'instruction des adultes, fondée en 1935, est l'une des très rares organisations éducatives nationales à maintenir un personnel à temps entier. Elle est financée largement par des allocations de la Corporation Carnegie, de New-